

## MAINTENANCE

La maintenance minimale recommandée par module consiste en une inspection visuelle, ainsi qu'un test de fonctionnement périodique.

Pour le test de fonctionnement, suivez la procédure indiquée antérieurement. (Voir le manuel de fonctionnement de la centrale algorithmique correspondante).

## CODIFICATION DU MODULE

Tous les équipements algorithmiques doivent être codifiés avec un numéro selon leur personnalisation. L'enregistrement de la numération du module peut être réalisé depuis :

1. Programmeur d'adresses manuel AE/SA-PRG. Voir le manuel du programmeur pour sa codification.
2. Centrale algorithmique. Voir le manuel de manipulation de la centrale algorithmique pour sa codification,

en programmant un numéro compris entre 1 et 125 selon la personnalisation. Pour le système algorithmique, le module occupe une seule position dans la boucle, bien que vous puissiez personnaliser le fonctionnement de jusqu'à 32 sorties, selon le modèle.

Le numéro d'identification de l'équipement et le témoin de fonctionnement sont enregistrés dans la mémoire EEPROM.

Avant de connecter le module à la boucle algorithmique, vérifiez que sa codification est correcte.

## INHIBITION DU CLIGNOTEMENT DU TÉMOIN DE FONCTIONNEMENT

Le mode du témoin de fonctionnement peut être modifié lorsque vous réalisez la codification du module. Par défaut, le mode de fonctionnement est activé.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Tension d'alimentation :             | 18 ~ 27 V (Boucle algorithmique carte AE/SA-CTL).  |
| Consommation au repos :              | Module AE/SA-2S : 2,7 mA<br>Module AE/SA-2SV : 1,1 mA (Alimentation auxiliaire 13 mA)<br>Module AE/SA-32S : 1 mA   |
| Consommation en alarme :             | Module AE/SA-2S : 2,8 mA<br>Module AE/SA-2SV : 1,7 mA (Alimentation auxiliaire 28 mA)<br>Module AE/SA-32S : 22 mA  |
| Câblage de la boucle algorithmique : | 2 fils ; section recommandée 1,5 mm <sup>2</sup><br>Raccords extractibles pour toutes les connexions   |
| Sorties :                            | Module AE/SA-2S : contacts exempts de tension (NO, COMMUN, NF)<br>Module AE/SA-2SV : +24 Vcc (1 A max.)<br>Module AE/SA-32S : sorties par collecteur ouvert (max 52 mA par sortie)                           |
| Caractéristiques du relais :         | Charge résistive maximale = 1 A / 30 Vcc – 0,5 A / 125 Vca<br>Tension de commutation maximale = 125 Vcc – 125 Vca<br>Puissance de commutation maximale = 30 W – 62,5 VA<br>0 - +50 °C (température ambiante) |
| Marge de températures :              |  |
| Marge d'humidité :                   | Humidité relative de 10 % à 90 % sans condensation   |
| Matériau de la carcasse :            | ABS  |
| Indicateur lumineux :                | Témoin de fonctionnement : clignotement rouge (il peut être inhibé.)<br>Activation : rouge clignotant  |
| Dimensions :                         | 105 x 82 x 25 mm   |
| Fixation :                           | 4 orifices Ø 3,5 mm  |
| Poids :                              | 100 g  |

## MODULES DE SORTIES ALGORITHMIQUES

**MODULE 2 SORTIES : AE/SA-2S**  
**MODULE 2 SORTIES SURVEILLÉES : AE/SA-2SV**  
**MODULE 32 SORTIES : AE/SA-32S**

Unités avec microprocesseur, conçues pour être utilisées avec les centrales de détection d'incendie algorithmiques d'AGUILERA ELECTRONICA, qui gèrent les communications et le contrôle des signaux de sorties.

Chaque sortie peut être personnalisée dans la centrale algorithmique avec le nom du lieu et la manœuvre qu'elle exécute (sauf dans le module AE/SA-32S), et programmée pour agir avec les alarmes ou événements de différents équipements de l'installation.

**Module 2 sorties : AE/SA-2S** : module qui gère le contrôle de 2 relais à contact sec, avec des contacts normalement ouvert et normalement fermé.

**Module 2 sorties surveillées AE/SA-2SV** : module qui gère le contrôle de deux sorties de relais sous tension de 24 Vcc et qui requièrent la supervision de la connexion. Une alimentation auxiliaire est nécessaire pour l'actionnement des sorties.



**Module de 32 sorties : AE/SA-32S** : module qui gère le contrôle de 32 sorties par collecteur ouvert.

Il comprend :

- Témoin de fonctionnement : il indique un fonctionnement correct en clignotant de couleur rouge par le voyant d'état. La fréquence des clignotements dépend de si l'équipement est au repos ou s'il a une entrée activée. Si les clignotements s'avèrent dérangeants dans des cas concrets, ceux-ci peuvent être inhibés de façon individuelle.
- Raccords extractibles pour faciliter le branchement sur le terrain.
- Boîtier protecteur du circuit qui laisse visible le voyant d'état de l'équipement.
- Identification individuelle : chaque module est identifié individuellement par un numéro dans la boucle de l'installation. Ce numéro est enregistré dans la mémoire EEPROM et est donc maintenu même si le module reste sans alimentation de façon prolongée.

## SCHÉMA DE BRANCHEMENT

### Montage

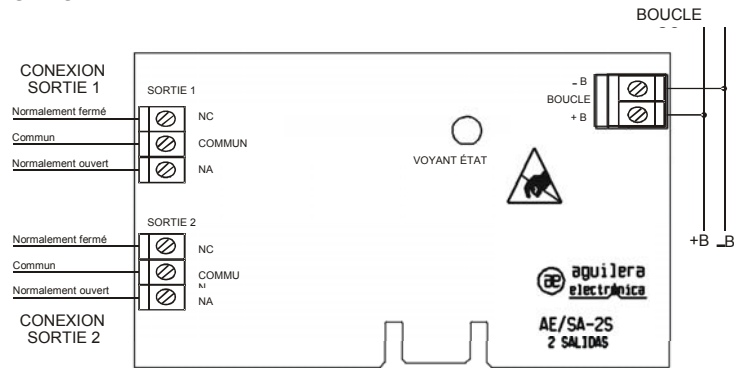
Pour l'installation des modules, ouvrez le couvercle du module en appuyant sur la partie centrale de celui-ci. Fixez le module à l'aide de 4 vis en utilisant les orifices de fixation prévus à cette fin.

### Câblage

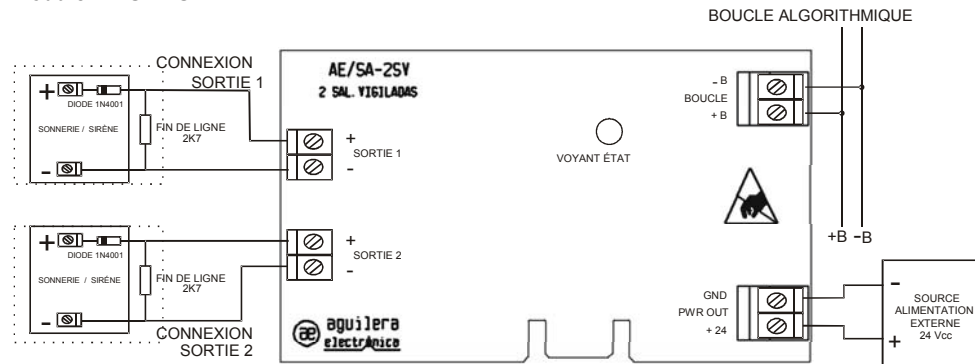
Déconnectez la tension d'alimentation de la boucle de détection avant d'installer le module.

- Connectez le positif d'entrée de la boucle de détection à la borne + B.
- Connectez le négatif d'entrée de la boucle de détection à la borne - B.

### Module AE/SA-2S

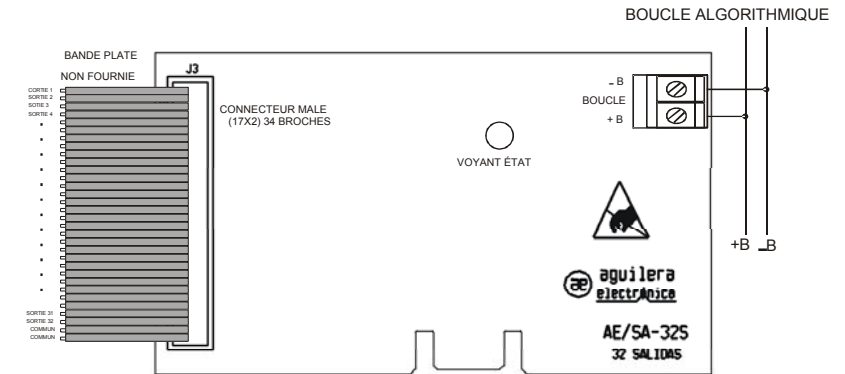


### Module AE/SA-2SV



Ce module requiert une tension d'alimentation auxiliaire de 24 Vcc pour l'actionnement des sorties.

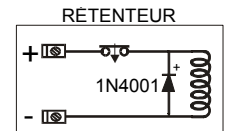
### Module AE/SA-32S



Le module AE/SA-32S dispose pour la connexion de celles-ci d'un connecteur mâle à bande plate à 17X2 broches.

### ATTENTION :

La connexion de la sortie de relais des modules à des charges inductives comme, par exemple, des rétenteurs de portes ou des vannes à air conditionné, doit être protégée à l'aide d'une diode 1N4001 ou similaire. La connexion de cette diode doit être réalisée dans les mêmes bornes que la bobine. Si les rétenteurs disposent d'un bouton-poussoir de déblocage, la diode doit être placée après le bouton-poussoir dans les bornes de la bobine.



Une fois les connexions réalisées, fermez le module en faisant attention de laisser le voyant d'état visible.

### VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT

Les modules doivent être testés après leur installation et suivre une maintenance périodique.

Avant de réaliser les tests de fonctionnement, informez l'autorité compétente que des tâches de maintenance sont en cours de réalisation dans le système de détection d'incendies, et assurez-vous que les déclenchements d'extinction automatique sont désactivés.

- Lorsque vous retirez le raccord de connexion du module, la zone doit passer en état de dérangement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez qu'il est programmé correctement dans la centrale algorithmique.
- Vérifiez que le module est en cours de fonctionnement, en observant s'il clignote de couleur verte toutes les 10 s, à condition que cette fonction n'ait pas été inhibée de façon individuelle. Si le clignotement n'est pas inhibé, et que le détecteur ne clignote pas, cela indique une défaillance dans celui-ci ou dans le branchement.
- Activez les sorties du module en activant les manœuvres correspondantes depuis la centrale algorithmique, en vérifiant leur activation dans le module. La fréquence du clignotement de l'indicateur lumineux augmentera également.
- Remettez les sorties au repos. Pour réarmer le système, appuyez sur la touche RÉARMEMENT de la centrale.

Les modules n'ayant pas passé les tests de fonctionnement avec succès doivent être remplacés et réparés.

Une fois les tests terminés, connectez à nouveau les fonctions déconnectées au préalable, puis informez l'autorité compétente que le système de détection d'incendies est à nouveau en service.